

DEMANDE DE SAISINE DU COMITE MEDICAL DEPARTEMENTAL

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE

Collectivité :

Adresse :

.....

Téléphone :

Nom du médecin de prévention chargé du suivi médical de l'agent concerné :

.....

Nom du médecin traitant :

.....

Fait le

A

Signature de l'autorité territoriale
et cachet de la collectivité

PIECES A JOINDRE À LA DEMANDE

- votre lettre de saisine auprès du comité médical
- la lettre de l'agent concerné sollicitant l'octroi d'un congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie,
- un certificat du médecin traitant attestant que l'état de santé de l'agent nécessite l'octroi d'un congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie ou une reprise à temps partiel thérapeutique, ainsi que les photocopies de résultats d'examens para cliniques, comptes-rendus de spécialistes ou d'hospitalisation, sous pli confidentiel

I - IDENTIFICATION DE L'AGENT CONCERNE

Nom : nom patronymique :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Date de naissance : à

II - SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade :

Affectation :

Fonctions actuelles exercées par l'agent :

Stagiaire Titulaire Non titulaire (cocher la case correspondante)

Date d'embauche :

Nombre d'heures hebdomadaires :

- Temps non complet :

(Emploi créé pour une durée inférieure au temps complet)

- Temps partiel :

(Emploi créé à temps complet, l'agent a été autorisé à travailler à temps partiel)

Fonctions :

.....

III - EXPOSE DES CIRCONSTANCES QUI CONDUISENT À LA SAISINE

Au terme de la première année de congé de longue maladie, et lorsque la pathologie ouvre droit au congé de longue durée, l'agent peut demander à être placé en CLD ou être maintenu en CLM

L'agent a opté pour : un CLD
 une prolongation CLM

Questions précises sur lesquelles la collectivité souhaite obtenir un avis :

.....

.....

.....

.....

.....

IV - TYPE DE CONGE MALADIE DEMANDE

△ La demande de renouvellement doit être faite au moins 2 mois avant l'expiration du congé déjà attribué.

A compter du

- Prolongation des congés maladies ordinaires au-delà de 6 mois consécutifs (CMO).....
- Octroi d'un congé de longue maladie (CLM)
- Octroi d'un congé de longue durée (CLD).....
- Renouvellement d'un congé de longue maladie (CLM)
- Renouvellement d'un congé de longue durée (CLD)
- temps partiel thérapeutique
- Mise en disponibilité d'office.....

Réintégration

- Congé de maladie ordinaire
- Congé de longue maladie
- Congé de longue durée
- Mi-temps thérapeutique
- Aménagement des conditions de travail après CLM, CLD ou disponibilité
- Reclassement
- Retraite pour invalidité d'un agent titulaire CNRACL.....

V - RELEVÉ DES CONGES POUR RAISON DE SANTE DEJA OBTENUS

TYPE DE CONGES	DATES
Congés de maladie ordinaire obtenus (période de congé déjà obtenue sur les douze derniers mois)	
Congés de longue maladie obtenus	
Congés de longue durée obtenus	
Temps partiel pour raison thérapeutique obtenus	
Disponibilité d'office pour maladie obtenue	
Congés de grave maladie obtenus	